

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCS-VERBAL de la quarante-deuxième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le vendredi 12 avril 2019.

Séance
ORDINAIRE
2019-CA42

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON
Marie-Ève BLACKBURN
Diane CÔTÉ
Béatrice GODARD
Chantal GUILLEMETTE
Gilles HUDON
Vincent MARTIN
Morag PARK
Hélène PAYETTE
Angela PEARSON
Simon RACINE
Patrice ROY
Nathalie TREMBLAY (TÉLÉPHONE AM)

MEMBRE OBSERVATRICE

Marie-Josée BLAIS, MEI

SECRÉTAIRE DU CA

Karine ASSAL

PERSONNES CONVOQUÉES

Josée AUBIN
Sylvain CHARBONNEAU
David CÔTÉ
Mylène DESCHÈNES
Marc DUGUAY
Élisabeth GARIN
Nadia GAUTHIER
Denise PÉRUSSE

MEMBRE EXCUSÉ

Aucun

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la quarante-deuxième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

Il remercie M. Sylvain Charbonneau et le personnel du Fonds pour leur excellent soutien lors de l'intérim que M. Quirion assume à la direction scientifique depuis le départ de M. Serge Marchand.

M. Quirion précise que le FRQS est en attente de la nomination d'un membre observateur du ministère de la Santé et des Services sociaux.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

Mme Karine Assal, secrétaire du CA et directrice de l'administration, demande aux membres du CA de lui faire part de tout changement qui serait survenu depuis la transmission de déclaration d'intérêts.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2019-CA42-2.0).

art. 35 LAI

3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 4 décembre 2018

3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 décembre 2018.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la quarante et unième séance du conseil d'administration.

art. 35 LAI

3.2 Suivi

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que plusieurs points reviennent à l'ordre du jour et fait un suivi sur les points suivants :

- 6.5 : L'invitation de M. Vincent Larivière à présenter son article sur le libre accès est prévue pour l'automne prochain;
- 14.1 : Certaines modalités de mise en œuvre à l'interne ont été précisées entre les trois Fonds et le guide sur les partenariats sera rendu public prochainement;
- 14.2 : Le guide des partenariats Internationaux [REDACTÉ]

art. 35 et 48 LAI
MEIE et MRI

[REDACTÉ] Ce guide sera soumis pour adoption au CA de juin.

4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion mentionne qu'il a changé le format de son rapport afin de le rendre plus concis (les annexes seront fournies sur demande) et de mettre en évidence les activités en lien avec le gouvernement et celles avec la communauté de la recherche. Le rapport de la direction scientifique pourra également suivre ce format.

Il présente ses principales activités depuis le 4 décembre dernier en lien avec le gouvernement (DOC.2019-CA42-4.0). M. Quirion a en effet rencontré différents ministres du nouveau gouvernement au cours des dernières semaines.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

M. Quirion indique également de bonnes discussions avec les sous-ministres du MRIF, M. Robert Keating et du MTESS, Mme Brigitte Pelletier. Il a aussi eu l'occasion de rencontrer le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), M. Jean-François Roberge et M. Martin Maltais, chef adjoint de son cabinet.

art. 35, 37 LAI

M. Quirion signale une entrevue planifiée cette semaine avec le ministre des Finances, M. Éric Girard, et sa rencontre récente avec le président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé.

art. 35 et 37 LAI

Les FRQ ont rencontré M. Yvan Gendron, sous-ministre du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et des membres de son équipe. Les discussions ont notamment porté sur les soins de première ligne et l'Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP). M. Quirion précise que M. Pierre Lafleur et Mme Lucie Oparthy seront les interlocuteurs du FRQS dans ces dossiers. Il rencontrera prochainement M. Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux,

art. 35, 37, 53-54 LAI

M. Quirion mentionne la tenue d'un atelier sur le conseil scientifique qu'il a organisé dans le cadre des activités de l'International Network for Government Science Advice (INGSA), réunissant des élus, des fonctionnaires et des chercheurs et des chercheuses. Le ministre Fitzgibbon, était présent à la fin de l'atelier pour discuter avec les participants et les participantes plus d'une heure. M. Quirion souligne que l'atelier a été très apprécié

art. 35-37 LAI

M. Quirion souligne la création, par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne, d'un groupe de travail qui examinera les aspects éthiques de la recherche menées par les organismes de recherche liées au MAPAQ. Mme Mylène Deschênes, directrice du service des affaires éthiques et juridiques, va représenter les FRQ dans ce groupe de travail.

art. 35 et 37 LAI

M. Quirion revient sur la controverse des effets de la vitamine C sur les patientes et patients atteints de cancer.

art. 35 et 37 LAI

Pour répondre à cet enjeu, les FRQ ont tenu un atelier regroupant des communicateurs scientifiques, des chercheurs et des chercheuses. M. Quirion mentionne également sa participation à l'émission Infoman, animée par M. Jean-René Dufort.

art. 35 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

5.0 Rapport du directeur scientifique par intérim

M. Quirion, directeur scientifique par intérim, invite le directeur des programmes, M. Sylvain Charbonneau, à faire le suivi des activités du FRQS.

M. Charbonneau souligne l'excellent travail de l'équipe des programmes lors des derniers concours et remercie Mme Assal et M. Quirion pour leur soutien dans cette phase de transition.

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

M. Charbonneau annonce que M. Renaldo Battista, ancien directeur scientifique du Fonds et initiateur de l'Oncopole a accepté le poste de directeur général de l'Oncopole. Il a pour mandat de développer des partenariats afin d'assurer la pérennité de l'Oncopole.

Enfin, des rencontres auront lieu prochainement avec les directions des centres et des réseaux de recherche.

6.0 Gouvernance

6.1 Suivi de la réunion du 26 mars 2019

Le président du conseil d'administration fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 26 mars dernier (DOC.2019-CA42-6.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

M. Quirion précise que les plans stratégiques de chacun des trois Fonds ont été approuvés cette semaine par le Conseil des ministres.

art. 35 LAI

M. Quirion remercie Mme Garin et son équipe pour leur travail dans ces multiples révisions.

Mme Assal indique qu'une liste de sujets de formation pour les membres du conseil d'administration a été déposée (DOC.2019-CA42-17.3).

Cette liste sera transmise aux membres pour connaître leurs intérêts de formation.

M. Quirion fait état de l'avancement du recrutement d'un directeur scientifique ou d'une directrice scientifique. En parallèle, les démarches se poursuivent pour trouver d'autres excellentes candidatures. M. Quirion précise que les conditions salariales déterminées par le Secrétariat aux emplois supérieurs sont clairement annoncées aux personnes candidates.

art. 53-54 LAI

6.2 Gestion des risques

Mme Assal précise qu'un exercice de mise à jour de l'analyse et de l'évaluation des risques a été réalisé et les quatre fiches de risques présentées au conseil d'administration de décembre ont été mises à jour (DOC.2019-CA42-6.2). Un guide de mise en œuvre de la démarche de gestion intégrée des risques a été élaboré et déposé pour information (DOC.2019-CA42-17.5).

6.3 Plan d'action annuel 2019-2020

Mme Garin présente le Plan d'action 2019-2020 du FRQS, qui concrétise la 2^e année du Plan stratégique 2018-2022 et représente la feuille de route du Fonds pour l'année 2019-2020 (DOC.2019-CA42-6.3-B). Les cibles 2019-2020 et les résultats provisoires pour 2018-2019 sont présentés dans le tableau de suivi du plan stratégique (DOC.2019-CA42-6.3-A). Les résultats définitifs seront documentés en juin dans le rapport annuel de gestion. Le tableau de suivi du plan d'action de développement durable, qui se termine en 2020, est également déposé (DOC.2019-CA42-6.3-C).

art. 35 et 37 LAI

Mme Garin rappelle qu'un suivi du plan d'action sera réalisé à mi-parcours.

SUR LA PROPOSITION DE APPUYÉE PAR EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'action 2019-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés. 2019-CA42-6.3-R172).

6.4 Profil de compétence et d'expérience des membres du CA

Mme Assal présente le profil de compétence et d'expérience des membres du conseil d'administration (DOC.2019-CA42-6.4-A). Ce profil tient compte des orientations gouvernementales en matière de gouvernance et des pratiques en œuvre dans des organismes au Québec. Il traduit également la volonté de maintenir une complémentarité d'expertises au sein de son CA. Mme Assal mentionne que les membres du

CA qui poursuivent leur mandat seront invités à compléter la grille (DOC.2019-CA42-6.4-B) afin d'aider au recrutement des nouveaux membres. M. Quirion précise que les grilles complétées seront utilisées pour l'interne et ne seront pas rendues publiques.

art. 35 LAI

M. Quirion décrit le processus menant à la nomination des nouveaux membres par le gouvernement. Il invite les membres à suggérer des candidatures pour les postes disponibles d'ici la fin mai afin de permettre des nominations au début de l'automne.

6.5 Nomination de nouveaux membres du comité intersectoriel étudiant

M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon, président par intérim du comité intersectoriel étudiant, présente le processus de recrutement pour le remplacement de quatre membres du comité intersectoriel étudiant. Les entrevues plus poussées et une journée d'intégration permettent de retirer la période de probation de trois mois qui avait été instaurée lors du dernier recrutement. Les quatre candidatures sont de très grande qualité, les personnes très motivées et leur expertise permet d'assurer la diversité des secteurs de recherche dans le comité.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les nominations à titre de membres du comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec pour un mandat d'un an renouvelable (rés. 2019-CA42-6.5-R173).

art. 35 LAI

6.6 Plan d'effectifs (Huis clos)

Mme Nadia Gauthier, directrice du service des ressources humaines, présente le plan d'effectifs à huis clos.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'effectifs 2019-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés. 2019-CA42-6.6-R174).

art. 35 LAI

6.7 Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration (Huis clos)

Discussions à huis clos

7.0 Audit

7.1 Suivi de la réunion du comité du 3 avril 2019

La présidente du comité, Mme Nathalie Tremblay, fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2019-CA42-7.1). Elle confirme que le mandat des auditeurs se poursuit pour une deuxième année, ce qui facilitera grandement leur travail et que les états financiers pourront être approuvés dans le délai prévu au CA de juin 2019.

art. 22, 35 et 37 LAI

7.2 Scénarios budgétaires 2019-2020

M. David Coté, directeur du service des finances, présente les scénarios budgétaires (DOC.2019-CA42-7.2) et détaille les éléments suivants :

7.2.1 État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2019-2020

7.2.2 Budget et attributions de l'enveloppe Relève pour l'exercice 2019-2020

art. 22, 35 et 37 LAI

7.2.3 Budget et attributions de l'enveloppe Projets et regroupements pour l'exercice 2019-2020

M. Côté mentionne notamment l'ajout d'un budget pour le développement de programmes en communication scientifique et pour l'engagement citoyen en recherche.

7.2.4 Dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2019-2020

7.2.5 État de la variation de la dette nette pour l'exercice 2019-2020

On convient d'adopter les cinq résolutions relatives aux scénarios budgétaires en bloc.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, les résolutions relatives à :

art. 35 LAI

- l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2019-2020 (rés. 2019-CA42-7.2.1-R175);

- l'adoption du budget de l'enveloppe Relève et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2019-2020 (rés-2019-CA42-7.2.2-R176);
- l'adoption du budget de l'enveloppe Projets et regroupements et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2019-2020 (rés-2019-CA42-7.2.3-R177);
- l'adoption des dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2019-2020 (rés-2019-CA42-7.2.4-R178);
- l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice 2019-2020 (rés-2019-CA42-7.2.5-R179).

8.0 Programmes

8.1 Suivi de la réunion du comité du 26 mars 2019

M. Sylvain Charbonneau fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 26 mars dernier (DOC.2019-CA42-8.1) [REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] Il rappelle que les évaluations du concours pour de nouveaux centres et instituts auront lieu en mai et juin pour une annonce à la mi-juillet.

[REDACTED] M. Bélisle-Pipon sera ajouté à la liste des présences de la réunion.

Un bilan des concours de l'automne a été déposé pour information (DOC.2019-CA42-17.4). Ce dépôt est une pratique courante dans les deux autres Fonds que le FRQS adopte cette année. M. Charbonneau invite les membres du CA à lui faire connaître leurs commentaires sur le format de présentation et son contenu afin d'apporter les ajustements au besoin.

8.2 Nomination du directeur du Réseau Québécois de Recherche sur la Douleur (RQRD)

M. Sylvain Charbonneau présente la lettre de nomination du directeur du Réseau Québécois de Recherche sur la Douleur (DOC.2019-CA42-8.2).

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à la nomination de M. Louis Gendron comme directeur du Réseau Québécois de Recherche sur la Douleur (RQRD) (rés-2019-CA42-8.2-R180).

art. 35 LAI

8.3 Nomination du codirecteur du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (RQRV)

M. Sylvain Charbonneau présente la lettre de nomination du codirecteur du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (DOC.2019-CA42-8.3).

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à la nomination de M. José Antonio Morais comme codirecteur du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (RQRV) (rés-2019-CA42-8.3-R181).

art. 35 LAI

8.4 Nomination du directeur et de la codirectrice du Réseau de bio-imagerie du Québec (RBIQ)

M. Charbonneau présente la demande de nominations de M. Martin Lepage et de Mme Christine Tardif à titre de directeur et codirectrice, respectivement, de ce réseau. En raison de la réception récente de cette lettre de nomination, elle n'a pas été discutée au comité des programmes.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à la nomination de M. Martin Lepage comme directeur et Mme Christine Tardif comme codirectrice du Réseau de Bio-Imagerie du Québec (RBIQ) (rés-2019-CA42-8.3-R182) sous réserve de :

art. 35 LAI

[REDACTED] valider les titres exacts prévus dans les règles de gouvernance - directeur et directrice adjointe ou deux codirections.

9.0 Comité intersectoriel étudiant

9.1 Suivi de la réunion du 19 mars 2019

M. Bélisle-Pipon fait le suivi de la réunion du comité intersectoriel étudiant du 19 mars dernier et présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis décembre dernier (DOC.2019-CA42-9.1-A et B).

Il souligne le recrutement de nouveaux membres et indique que le comité organise un déjeuner-causerie « L'implication de la relève en recherche dans la gouvernance : créer des ponts entre science, politique et société » dans le cadre du congrès de l'Acfas. Le comité prépare également un panel pour le congrès des politiques scientifiques canadiennes ainsi qu'une activité lors des Journées de la relève en recherche de l'Acfas cet automne. [REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

9.2 Rapport sur la recherche au collégial

M. Bélisle-Pipon présente le rapport sur la recherche au collégial « La recherche au collégial : des fondements à la pratique » (DOC.2019-CA42-9.2-A et B).

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Le comité souhaite lancer officiellement le rapport lors d'une activité organisée par l'Association pour la recherche au collégial durant le congrès de l'Acfas en mai.

art. 35 LAI

Le rapport sera ajusté avec les consultations additionnelles et présenté pour adoption au prochain CA, avant d'être rendu public.

9.3 Rapport sur le postdoctorat

M. Bélisle-Pipon présente le rapport sur le postdoctorat « Comment mieux répondre aux besoins des postdoctorants et des postdoctorantes » (DOC.2019-CA42-9.3).

art. 35 LAI

art. 35 et 37 LAI

Le conseil d'administration adresse une mention de félicitation au comité intersectoriel étudiant pour les deux rapports produits.

10.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 4 décembre dernier (DOC.2019-CA42-10.0). La section Secrétariat du conseil d'administration s'ajoute désormais à son rapport.

Mme Assal indique que plusieurs politiques et règlements des FRQ sont désuets et qu'ils devront être abrogés par le CA.

art. 22, 35 et 37 LAI

quitte la réunion art. 35, 53-54 LAI

11.0 Éthique et intégrité scientifique

11.1 Suivi de la réunion du 11 janvier 2019

Mme Béatrice Godard, présidente du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, fait le suivi de la réunion qui a eu lieu le 11 janvier 2019 (DOC.2019-CA42-11.1) qui portait notamment sur la révision des normes éthiques du FRQS.

art. 35 et 37 LAI

Mme Deschênes précise qu'un plan d'action des FRQ sur la responsabilité environnementale sera présenté à la séance de juin ainsi que le rapport des trois comités d'éthique et d'intégrité sur l'évaluation éthique de la recherche utilisant l'intelligence artificielle.

11.2 Suivi de la réunion du 15 mars 2019

Mme Béatrice Godard, présidente du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, fait le suivi de la réunion qui a eu lieu le 15 mars 2019 (DOC.2019-CA42-11.2) qui portait notamment sur les clauses légales types des formulaires de consentement.

art. 35 et 37 LAI

quitte la réunion

12.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 4 décembre dernier (DOC.2019-CA42-12.0).

13.0 Rapport de l'observatrice

Mme Marie-Josée Blais, sous-ministre adjointe à la science et à l'innovation au MEI

art. 48 LAI MEIE

[REDACTED]

14.0 Discussion stratégique

14.1 Liens avec le nouveau gouvernement du Québec et impact des budgets du Canada et du Québec sur les FRQ

M. Quirion rappelle plusieurs éléments qu'il a mentionnés dans son rapport d'activités.

art. 35 et 37 LAI

M. Quirion fait part de sa satisfaction quant à l'augmentation du financement pour les bourses de formation aux cycles supérieurs annoncée dans le budget fédéral 2019-2020 (DOC.2019-CA42-14.1-A)

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion invite les membres à discuter de différentes pistes pour accroître la capacité du Fonds à soutenir la recherche au Québec.

art. 35 LAI

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Mme Deschênes fait part de réactions de la communauté de recherche au lancement de la politique sur le libre accès des FRQ [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

En terminant, M. Quirion invite les membres du CA à lui faire part de sujets de discussion stratégique pour les prochaines séances.

15.0 Huis clos

Discussion à huis clos

16.0 Affaires diverses :

Aucune

17.0 Dépôt de document(s)

- 17.1 Annexe Rapport d'activités du Scientifique en chef
- 17.2 Ajustements au plan stratégique 2018-2019
- 17.3 Offre de formation aux membres du CA
- 17.4 Bilan des concours de l'automne
- 17.5 Guide de mise en œuvre de la démarche de gestion intégrée des risques
- 17.6 Bilan du concours Audace 2018

18.0 Prochaine séance : 20 juin 2019 à Québec

19.0 Levée de la séance : La séance est levée à 14H30.

[REDACTED]

Rémi Quirion, président
12 avril 2019

[REDACTED]

Karine Assal, secrétaire

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

42^e séance régulière tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-6.3-R172

relative à l'approbation du Plan d'action annuel 2019-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie précise que le Fonds doit, au début de chaque année financière et à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU QUE le Plan d'action 2019-2020 concrétise la deuxième année du Plan stratégique 2018-2022, dont la version actualisée a été adoptée par le conseil d'administration à la séance du 4 décembre 2018 (rés-2018-CA41-6.4-R167);

ATTENDU les scénarios budgétaires 2019-2020 présentés à la présente séance;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver le Plan d'action annuel 2019-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé, joint à la présente résolution (ANNEXE 2019-CA42-6.3-R172), sous réserve du dépôt final des crédits alloués au Fonds pour l'exercice 2019-2020 et de leur approbation par l'Assemblée nationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

42^e séance tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-6.5-R173

relative à la nomination de nouveaux membres du comité intersectoriel étudiant

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration remplace les membres des comités statutaires qui ne sont plus en fonction comme membre du conseil d'administration ou qui ont donné leur démission comme membre d'un des comités statutaires du CA;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration à l'effet de nommer Mmes Josée Maurais, Judy Lafrenière et MM Francis Houde, Samuel Turcotte comme membres du comité intersectoriel étudiant, et la recommandation des comités de gouvernance des FRQ;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver les nominations à titre de membres du comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec pour un mandat d'un an renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

42^e séance régulière tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-6.6-R174

relative à l'adoption du Plan d'effectifs 2019-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé (Huis clos)

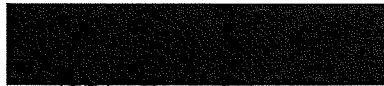
ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 38 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, stipule que les membres du personnel du Fonds sont nommés selon le plan d'effectifs;

ATTENDU QUE le Plan d'effectifs 2019-2020 comporte le nombre et la répartition des effectifs du Fonds de recherche du Québec – Santé ainsi que les organigrammes des Services partagés et de la Direction scientifique du FRQS;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Plan d'effectifs 2019-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé, conformément au document 2019-CA42-6.6.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

42^e séance régulière tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-7.2.1-R175

relative à l'État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2019-2020

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état des résultats et de l'excédent cumulé, pour l'exercice 2019-2020;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2019-2020, conformément au document 2019-CA42-7.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Marine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

42^e séance régulière tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-7.2.2-R176

relative à l'adoption du budget de l'enveloppe Relève et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2019-2020

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2019-2020 présentés au conseil d'administration (DOC.2019-CA42-7.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget de l'enveloppe Relève et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2019-2020, conformément au document 2019-CA42-7.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

42^e séance régulière tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-7.2.3-R177

relative à l'adoption du budget de l'enveloppe Projets et regroupements et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2019-2020

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2019-2020 présentés au conseil d'administration (DOC.2019-CA42-7.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget de l'enveloppe Projets et regroupements et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2019-2020, conformément au document 2019-CA42-7.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

42^e séance régulière tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-7.2.4-R178

relative à l'adoption des dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2019-2020

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2019-2020 présentés au conseil d'administration (DOC.2019-CA42-7.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale:

- a) le budget de fonctionnement pour l'exercice 2019-2020, conformément au document 2019-CA42-7.2;
- b) les paramètres et les taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2019-2020, conformément au document 2019-CA42-7.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

42^e séance régulière tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-7.2.5-R179

relative à l'État de la variation de la dette nette pour l'exercice 2019-2020

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice 2019-2020;

ATTENDU l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice 2019-2020, conformément au document 2019-CA42-7.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karimé Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

42^e séance régulière tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-8.2-R180

relative à la nomination du directeur du Réseau québécois de recherche sur la douleur (RQRD)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau québécois de recherche sur la douleur et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer M. Louis Gendron directeur du Réseau québécois de recherche sur la douleur;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de M. Louis Gendron à titre de directeur du Réseau québécois de recherche sur la douleur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Marianne Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

42^e séance régulière tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-8.3-R181

relative à la nomination du codirecteur du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (RQRV)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du codirecteur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer M. José Antonio Morais codirecteur du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de M. José Antonio Morais à titre de codirecteur du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assi
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

42^e séance régulière tenue le 12 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-CA42-8.4-R182

relative à la nomination d'un codirecteur et d'une codirectrice du Réseau de Bio-Imagerie du Québec (RBIQ)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du codirecteur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau de Bio-Imagerie du Québec et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer M. Martin Lepage codirecteur et Mme Christine Tardif codirectrice du Réseau de Bio-Imagerie du Québec;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de M. Martin Lepage à titre de codirecteur et Mme Christine Tardif à titre de codirectrice du Réseau de Bio-Imagerie du Québec.



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la quarante-troisième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue en conférence téléphonique le vendredi 7 juin 2019.

Séance
SPÉCIALE
2019-CA43

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON
Marie-Ève BLACKBURN
Diane CÔTÉ
Béatrice GODARD
Chantal GUILLEMETTE
Gilles HUDON
Vincent MARTIN
Morag PARK
Hélène PAYETTE
Angela PEARSON
Patrice ROY
Nathalie TREMBLAY

MEMBRE EXCUSÉ

Simon RACINE

MEMBRE OBSERVATRICE

Marie-Josée BLAIS, MEI (absente)

SECRÉTAIRE DU CA

Karlne ASSAL

PERSONNES CONVOQUÉES

Sylvain CHARBONNEAU
Nadia GAUTHIER

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la quarante-troisième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). Il remercie les membres pour leur disponibilité pour cette séance spéciale et rappelle la confidentialité des discussions entourant la nomination pour le poste à la direction scientifique. La séance débute à 8 h et il y a quorum.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2019-CA43-2.0).

art. 35 LAI

3.0 Nomination pour le poste à la direction scientifique (huis clos)

Discussion à huis clos.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à la recommandation pour le poste à la direction scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés-2019-CA43-3.0-R183).

art. 35 LAI

4.0 Affaires diverses : Aucune

5.0 Prochaine séance : 20 juin 2019 à Québec

6.0 Levée de la séance : La séance est levée à 8 h 30.

[REDACTÉ]

Rémi Quirion, président
7 juin 2019

[REDACTÉ]

Karlne Assal, secrétaire

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

43^e séance spéciale tenue le 7 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA43-3.0-R183 – Huis clos
relative à la recommandation à la direction scientifique

ATTENDU QUE l'article 27 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit :

- que le gouvernement nomme pour chaque Fonds, sur recommandation de son conseil d'administration, un directeur scientifique;
- que la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des directeurs scientifiques sont fixés par le gouvernement;
- que le directeur scientifique exerce ses fonctions à temps plein;

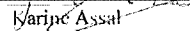
ATTENDU la recommandation des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu de recommander la candidature de Mme Carole Jabet au poste de directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé.

art. 53-54 LAI

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53-54 LAI


Marine Assal
Secrétaire du conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la quarante-quatrième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Québec le jeudi 20 juin 2019.

Séance
ORDINAIRE
2019-CA44

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON
Marie-Ève BLACKBURN
Diane CÔTÉ
Chantal GUILLEMETTE
Gilles HUDON
Vincent MARTIN
Morag PARK
Hélène PAYETTE
Angela PEARSON
Nathalie TREMBLAY

MEMBRES EXCUSÉS

Béatrice GODARD
Simon RACINE
Patrice ROY

MEMBRE OBSERVATRICE

Marie-Josée BLAIS, MEI

SECRÉTAIRE DU CA

Karine ASSAL

PERSONNES CONVOQUÉES

Josée AUBIN
Sylvain CHARBONNEAU
David CÔTÉ
Mylène DESCHÈNES
Julie DIRWIMMER
Michelle DUBUC
Élisabeth GARIN
Denise PÉRUSSE
Benoît SÉVIGNY

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la quarante-quatrième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

M. Quirion souligne la contribution des membres du conseil d'administration qui terminent leur mandat. Mme Béatrice Godard et M. Simon Racine seront invités au dîner du CA d'octobre afin de les remercier.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À art. 35 LAI
L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2019-CA44-2.0) avec la modification suivante :

- déplacer le point du rapport de l'observatrice en matinée.

3.0 Procès-verbal

3.1 Séance régulière du 12 avril 2019

3.1.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 12 avril 2019.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI
d'adopter le procès-verbal de la quarante-deuxième séance du conseil d'administration, avec les modifications suivantes :

- [REDACTED] art. 35 LAI
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

3.1.2 Suivi

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne les suivis suivants :

- 6.1 : Un sondage sur l'intérêt en matière de formations a été transmis aux membres du CA;
- 6.1 : Le Plan stratégique 2018-2022 a été adopté par le gouvernement et déposé à l'Assemblée nationale. Il est disponible sur le site Web du Fonds et en version papier, au besoin;
- 6.3 : Le plan d'action 2019-2020 a été transmis au ministre pour adoption;

- 8.4 : M. Martin Lepage et Mme Christine Tardif sont nommés respectivement co-directeur et co-directrice du Réseau de Bio-imagerie du Québec;
- 14.0 : Une première réunion du comité de travail sur le positionnement des Fonds sera planifiée en juillet. Un suivi sera effectué lors de l'activité des trois CA de septembre.

Mme Garin mentionne également que d'autres points de suivis reviennent à l'ordre du jour.

M. Quirion précise que la mise en œuvre du *Plan S*, une initiative européenne en faveur du libre accès aux publications scientifiques, est reportée au début de l'an prochain.

3.2 Séance spéciale du 7 juin 2019

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 7 juin 2019.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la quarante-troisième séance du conseil d'administration.

art. 35 LAI

4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 12 avril dernier (DOC.2019-CA44-4.0).

M. Quirion fait le point sur sa rencontre, dans le cadre de la Conférence de Montréal, avec le Premier ministre, M. François Legault. [REDACTÉ]

art. 35 et 37 LAI

M. Quirion fait part de sa rencontre avec la ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Mme Danielle McCann, à laquelle a participé M. Sylvain Charbonneau, directeur des programmes et des partenariats du FRQS. Une autre rencontre est prévue avec la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Mme Marguerite Blais. [REDACTÉ]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion signale que l'Institut de la statistique du Québec a ouvert un guichet de services pour l'accès aux données, un projet pilote en collaboration avec le MSSS et la Régie de l'assurance maladie du Québec. [REDACTÉ]

art. 35 et 37 LAI

M. Quirion dresse un bref bilan de la mission des FRQ qu'il a dirigée en Angleterre. [REDACTÉ]

art. 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion souligne la participation active des FRQ et du comité intersectoriel étudiant au congrès de l'Acfas qui s'est déroulé du 27 au 31 mai dernier à l'Université du Québec en Outaouais. Il rappelle qu'il s'agit du plus grand congrès scientifique en langue française.

Mme Denise Pêrusse dresse le bilan du colloque du scientifique en chef sur l'université du XXI^e siècle. Plus d'une centaine de participants étaient présents cette année pour assister aux discussions qui ont réuni les trois principaux acteurs de l'écosystème de recherche, à savoir les administrateurs, la relève étudiante et le corps professoral. Mme Pêrusse explique que des actes numériques du colloque et un bilan seront publiés, avec la collaboration de M. Claude Corbo. De plus, une délibération collective sera organisée au printemps 2020. [REDACTÉ]

art. 22, 35 et 37

4.1 Ajustements à la programmation aux règles et modalités des programmes de recherche intersectorielle

Audace. Mme Pêrusse résume brièvement les ajustements aux règles et modalités du programme *Audace* (document déposé en séance). [REDACTÉ]

art. 22, 35 et 37 LAI

Dialogue. M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente *Dialogue*, un programme pilote pour soutenir et reconnaître les communications scientifiques à l'attention du grand public (DOC.2019-CA44-4.1-B). Élaboré à la suite d'un forum organisé par les FRQ en 2015 sur les chercheurs et les chercheuses dans la sphère publique, ce programme s'inscrit dans l'orientation Science et société du plan stratégique 2018-2022. Il comprend un volet *Relève étudiante* et un volet *Chercheurs et chercheuses*.

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Engagement. Mme Julie Dirwimmer conseillère principale – relations science & société, se joint à la séance pour ce point. Elle présente *Engagement*, un programme pilote pour soutenir la recherche participative, qui contribue à la production de connaissances mais également à l'augmentation de la littérature scientifique au Québec.

art. 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion rappelle que ce programme pilote concrétise une volonté de longue date des FRQ à soutenir la recherche participative, alors que d'autres organismes subventionnaires dans le monde sont déjà des leaders dans ce domaine – Europe et Royaume-Uni notamment.

La définition de savoir expérientiel sera ajustée pour inclure l'expérience individuelle.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des ajustements présentés dans les documents ci-joint (ANNEXE DOC.2019-CA44-4.1-A-B-C-R184) à la programmation, aux règles et modalités des programmes de recherche intersectorielle de l'automne 2019 (rés.2019-CA44-4.1-R184).

art. 35 LAI

5.0 Rapport du directeur scientifique par intérim

M. Quirion, directeur scientifique par intérim, invite le directeur des programmes, M. Charbonneau, à faire le suivi des activités du FRQS.

M. Charbonneau fait état des visites d'évaluation pour la création de nouveaux centres. Trois visites d'une journée chacune ont déjà été tenues et les trois autres le seront d'ici juillet, pour une annonce des quatre centres financés cet été.

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] M. Quirion invite les membres du CA à participer également à la consultation en ligne des IRSC.

M. Charbonneau indique que l'Unité SOUTIEN du Québec, de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP), [REDACTED]

art. 20, 33, 35 et 37 LAI

16.0 Rapport de l'observatrice

Mme Marie-Josée Blais, sous-ministre adjointe au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), présente le rapport des observateurs.

art. 48 LAI MEIE

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 48 LAI MEIE
art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 48 LAI MEIE
art. 35 et 37 LAI

6.0 Discussion stratégique

M. Quirion précise que l'activité des trois conseils d'administration du mois de septembre portera sur les indicateurs d'impact, mais aussi sur la visibilité et le positionnement des FRQ. Il rappelle également qu'un groupe de travail réunissant quelques membres du CA de chaque Fonds a été mis sur pieds sur cette dernière thématique. M. Quirion mentionne que les ministres de l'Économie et de l'Innovation, de la Santé et des Services sociaux ainsi que de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur seront conviés à l'activité des trois CA.

M. Quirion ouvre la discussion stratégique. Comme il avait été proposé par les CA en avril dernier, il souhaite entendre les membres du CA sur les commentaires et attentes de la communauté de la recherche envers le Fonds. Il rappelle que les communications des FRQ, lors des deux dernières années, ont concerné davantage le gouvernement afin de faire adopter les plans stratégiques 2018-2022. Les FRQ avaient consulté la communauté de la recherche au début de cet exercice de planification [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

6.1 Liens avec la communauté de chercheurs et de chercheuses

M. Quirion précise que l'arrivée d'une nouvelle direction scientifique du FRQS sera une occasion de rapprochement avec la communauté de la recherche et ouvre la discussion.

[REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] se joint à la réunion. art. 35, 53-54 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

M. Quirion remercie les membres du CA pour cette discussion.

7.0 Huis clos

Discussion à huis clos.

8.0 Gouvernance

8.1 Suivi de la réunion du 7 juin 2019

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 7 juin dernier (DOC.2019-CA44-8.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, rappelle qu'une mise à jour de l'ensemble des règlements, politiques et directives administratives des Fonds est en cours. Une première liste des politiques à abroger est présentée en dépôt de document (DOC.2019-CA44-19.4) avec des explications, la plupart n'étant plus conformes aux pratiques actuelles.

Mme Assal résume les démarches des dernières semaines afin de proposer au conseil des ministres des candidatures pour les postes qui se libèrent au CA. Elle souligne l'augmentation de la quantité d'information requise pour les nominations.

8.2 Rapport annuel de gestion

Mme Garin présente une version préliminaire du Rapport annuel de gestion 2018-2019 (DOC.2019-CA44-8.2) et le bilan des réalisations inscrites au Plan d'action 2018-2019 approuvé en avril 2018. Elle rappelle qu'il s'agit de la reddition de comptes correspondant à la première année de mise en œuvre du plan stratégique 2018-2022. Elle précise que la structure du rapport annuel a été revue afin de mettre en valeur les indicateurs clés, harmonisés entre les trois Fonds. Elle porte également à l'attention des membres la nouvelle répartition des octrois.

[REDACTED] art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Rapport annuel de gestion 2018-2019 du Fonds de recherche du Québec – Santé, avec les modifications convenues en séance (rés.2019-CA44-8.2-R185). art. 35 LAI

8.3 Guide des partenariats internationaux

[REDACTED] art. 35, 37 et 48 LAI
[REDACTED] MEIE
[REDACTED]

Mme Garin mentionne les principaux ajustements apportés au guide depuis la version déposée au CA de décembre 2018.

SUR LA PROPOSITION DE Mme [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Guide des partenariats internationaux, tel que présenté dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2019-CA44-8.3-R186). art. 35 LAI

8.4 Nomination d'un vice-président au comité sur la conduite responsable en recherche

Mme Mylène Deschênes, directrice des affaires éthiques et juridiques, soumet au CA la candidature de M. Jacques Beauvais à titre de vice-président du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche.

[REDACTED] art. 53-54 LAI
[REDACTED]

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la nomination de M. Jacques Beauvais comme vice-président du comité sur la conduite responsable en recherche, pour un mandat de trois ans renouvelable (rés.2019-CA44-8.4-R187). art. 35 LAI

8.5 Nomination d'un membre du CIE au comité des programmes

Mme Assal propose la nomination de M. Samuel Turcotte au comité des programmes du FRQS, en remplacement de Mme Ariane Girard qui a terminé son mandat au CIE.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la nomination de M. Samuel Turcotte, membre étudiant du comité des programmes pour un mandat d'un an renouvelable (rés.2019-CA44-8.5-R188). art. 35 LAI

9.0 Audit

9.1 Suivi de la réunion du comité du 14 juin 2019

La présidente du comité, Mme Nathalie Tremblay fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2019-CA44-9.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance. Le Vérificateur général du Québec a recommandé sans réserve l'adoption des états financiers à la suite de l'audit qu'il a effectué. Mme Tremblay souligne la grande qualité du travail de l'équipe des finances des FRQ.

9.2 États financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2019

M. David Côté, directeur du service des finances, présente les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2019 (DOC.2019-CA44-9.2) et explique les variations par rapport à l'an dernier.

[REDACTED] art. 35 LAI
[REDACTED]

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative aux états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2019 (rés.2019-CA44-9.2-R189). art. 35 LAI

10.0 Programmes

10.1 Suivi de la réunion du comité du 31 mai 2019

M. Sylvain Charbonneau fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 31 mai dernier (DOC.2019-CA44-10.1). M. Samuel Turcotte, membre du comité intersectoriel étudiant qui est appelé à remplacer Mme Ariane Girard, était présent comme observateur à cette réunion.

10.2 Ajustements aux règles générales communes

Mme Garin présente les faits saillants des ajustements réalisés aux Règles générales communes cette année. Elle mentionne que les directions des programmes ont poursuivi leur travail d'harmonisation entre les trois Fonds. Les modifications proposées concernent principalement les statuts et rôles en recherche, l'admissibilité aux bourses de formation et la mention de l'aide financière reçue. Elle mentionne également des ajouts en lien avec la politique des FRQ sur le libre accès aux résultats de la recherche, le développement durable et l'équité, la diversité et l'inclusion.

[REDACTED] art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des ajustements aux Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec, (résolution 2019-CA44-10.2-R190) qui remplace la version adoptée en juin 2018 (résolution 2018-CA39-8.3-R161). art. 35 LAI

10.3 Ajustements à la programmation et aux règles des programmes

M. Charbonneau présente les ajustements à la programmation et les principales modifications aux règles des programmes (DOC.2019-CA44-10.3).

M. Charbonneau précise les modalités du nouveau programme de reconnaissance d'un statut d'excellence des chercheuses cliniciennes et des chercheurs cliniciens (DOC.2019-CA44-19.2-A). [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

M. Charbonneau rappelle les principales modifications du programme des centres et instituts (DOC.2019-CA44-19.2-B). [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

Finalement, M. Charbonneau invite les membres du CA à consulter le bilan des partenariats (point 19.3).

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des ajustements à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2019 (pour un financement à compter de l'exercice 2020-2021) (rés.2019-CA44-10.3-R191). art. 35 LAI

11.0 Comité intersectoriel étudiant

11.1 Suivi de la réunion du 15 mai 2019

M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon, président par intérim du comité intersectoriel étudiant, fait le suivi de la réunion statutaire du 15 mai dernier et présente les faits saillants des activités et des réalisations des membres du comité depuis le 12 avril dernier (DOC.2019-CA44-11.1-A et B). Il souligne la participation active du comité au congrès de l'Acfas et les nombreuses activités auxquelles les membres ont pris part. Il mentionne notamment l'organisation d'un déjeuner-causerie et la participation d'un membre à l'émission de radio française La Méthode scientifique.

M. Bélisle-Pipon présente les nouveaux dossiers sur lesquels le comité a choisi de travailler. De plus, il informe le CA du fait que les consultations se poursuivent dans le cadre de leur rapport sur la recherche au collégial. Des rencontres sont prévues en juin et en août. M. Bélisle-Pipon mentionne finalement le recrutement de quatre nouveaux membres et l'organisation d'une journée d'intégration qui leur a permis de mieux comprendre la mission et la structure des Fonds ainsi que les dossiers en cours.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

M. Quirion précise qu'il a rencontré le comité et ses nouveaux membres en compagnie de Mme Bailey, la directrice scientifique du FRQNT, de Mme Poissant, directrice scientifique du FRQSC, et d'autres membres de la direction. Il remercie le comité pour son travail et souligne sa grande visibilité. Il précise également que les membres du comité siégeant sur le CA ne sont pas seulement des membres étudiants, mais bel et bien des membres à part entière.

11.2 Rapport sur le postdoctorat

M. Bélisle-Pipon soumet le rapport sur la situation des postdoctorants et des postdoctorantes pour adoption (DOC.2019-CA44-11.2). Il mentionne qu'un journaliste de *Affaires universitaires* a déjà manifesté son intérêt et souhaiterait publier un article quand le rapport sera public.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter art. 35 LAI la résolution relative à l'adoption du rapport sur le postdoctorant (rés.2019-CA44-11.2-R192).

12.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 12 avril dernier (DOC.2019-CA44-12.0).

15.0 Communications et mobilisation des connaissances

Point traité avant les points 13 et 14

M. Sévigny présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 12 avril dernier (DOC.2019-CA44-15.0).

Parmi ces activités, il cite le plus récent petit déjeuner scientifique à l'Assemblée nationale, le congrès de l'Acfas ou encore la 4^e édition de la Conférence de Montréal, [REDACTED] On souligne également le succès du Festival Eureka qui a accueilli plus de 140 000 visiteurs. À cette occasion, Mme Poissant a remis trois bourses de 1 000 \$ aux classes lauréates du concours *Science en classe!*

art. 23-24 LAI

M. Sévigny fait remarquer l'évolution constante du nombre d'abonnés aux comptes médias sociaux des FRQ et du scientifique en chef. La page Facebook du scientifique en chef a d'ailleurs connu une augmentation significative du nombre d'abonnés après la Conférence de Montréal et le congrès de l'Acfas. M. Quirion souligne d'ailleurs le succès de l'initiative #CommunautéFRQ, lancée au moment de l'annonce des octrois en avril dernier.

art. 35 LAI

13.0 Rapport du comité sur la conduite responsable en recherche

Mme Michèle Stanton-Jean, présidente du comité sur la conduite responsable en recherche des FRQ, qui se joint à la séance pour ce point, présente le rapport d'activités du comité pour 2018-2019 (DOC.2019-CA44-13.0). Elle porte à l'attention des membres que l'outil de sensibilisation lancé par les FRQ a été bien accueilli par la communauté de la recherche. Les modules 2 et 3 devraient être lancés au cours de l'automne 2019. Elle souligne que le nombre de manquements à la conduite responsable en recherche est en augmentation. En 2018-2019, 17 manquements ont été rapportés, contre 12 en 2017-2018.

art. 35 LAI

art. 35 et 37 LAI

Mme Deschênes mentionne que l'Action concertée sur la conduite responsable en recherche a remporté le 1^{er} prix des affiches lors de la 6th World Conference on Research Integrity 2019 qui s'est déroulée à Hong Kong. Elle rappelle que le 1^{er} prix avait déjà été remporté à Amsterdam en 2017.

14.0 Éthique et intégrité scientifique

14.1 Suivi de la réunion du 14 mai 2019

Mme Deschênes fait le suivi de la réunion qui a eu lieu le 14 mai 2019 (DOC.2019-CA44-14.1). Elle mentionne que le FRQS est associé à la révision du formulaire de modèle de consentement pour la recherche clinique avec des entreprises pharmaceutiques. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

14.2 Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche des Fonds de recherche du Québec

Mme Deschênes soumet le Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche des Fonds de recherche du Québec pour adoption (DOC.2019-CA44-14.2-B).

Le plan d'action a été rédigé par le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQNT, mais concerne les trois Fonds. Il a pour objectif d'aider la communauté de la recherche à prendre conscience des risques environnementaux de leurs recherches, et ce, dès le stade du projet. Mme Deschênes souligne que ce plan s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'adopter la résolution relative à l'adopter du plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche des Fonds de recherche du Québec (rés.2019-CA44-14.2-R193).

art. 35 LAI

14.3 Comité de travail sur les aspects d'éthique de la recherche dans les domaines du numérique, de l'intelligence artificielle et des données massives

Mme Deschênes fait le suivi des rencontres du comité de travail (DOC.2019-CA44-14.3-A-B). Elle précise qu'une dernière rencontre est prévue afin de finaliser un rapport qui pourrait être présenté à la prochaine séance du conseil d'administration. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Mme Deschênes informe le CA qu'elle a fait des présentations sur les aspects d'éthique de la recherche dans les domaines du numérique, de l'intelligence artificielle et des données massives au congrès de l'Acfas et à l'Université Laval. Ces événements ont été une bonne occasion d'échanges avec la communauté de la recherche.

14.4 Rapport des allégations d'actes répréhensibles au 31 mars 2019

Mme Deschênes rappelle que Mme Raphaëlle Dupras-Leduc est la personne responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles à l'égard des FRQ. En 2018-2019, aucune divulgation n'a été reçue.

17.0 Planification des séances du conseil d'administration pour la prochaine année

M. Quirion présente les dates des séances du conseil pour la prochaine année (DOC.2019-CA44-17.0) :

- Mercredi, 18 septembre 2019 – Activité des trois conseils d'administration – à Québec
- Mercredi, 2 octobre 2019 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Jeudi, 12 décembre 2019 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Jeudi, 9 avril 2020 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- À confirmer, juin 2020 – à Québec, salle Pierre-Dansereau

18.0 Affaires diverses : Aucune

19.0 Dépôt de document (s)

- 19.1 Ajustements aux règles générales communes
- 19.2 Ajustements à la programmation et aux règles des programmes
- 19.3 Bilan des partenariats du FRQS
- 19.4 Liste des politiques administratives à abroger

20.0 Prochaine séance : 2 octobre 2019 à Montréal

21.0 Levée de la séance : La séance est levée à 14 h 45


Rémi Quirion, président
9 septembre 2019


Karine Asari, secrétaire

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

44^e séance régulière tenue le 20 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA44-4.1-R184

relative à l'approbation des ajustements à la programmation, aux règles et modalités des programmes de recherche intersectorielle

ATTENDU QUE l'article 44 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds peut accorder, dans le cadre de son plan d'activités adopté par le gouvernement et aux conditions qu'il détermine, une aide financière au moyen de subventions et de bourses, et qu'il peut pareillement accorder une aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation du ministre de l'Économie et de l'Innovation;

ATTENDU les modifications proposées à la programmation ainsi qu'aux règles et modalités des programmes de recherche intersectorielle, offerts en 2019-2020;

ATTENDU l'intention des trois Fonds de recherche du Québec, Nature et technologies, Santé, Société et culture, de contribuer financièrement à ces programmes de recherche intersectorielle ;

ATTENDU QUE le FRQSC assure la gestion du programme Audace (DOC.2019-CA44-4.1-A) en partenariat avec les Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et Santé;

ATTENDU QUE le FRQS assure la gestion du programme Communication scientifique (DOC.2019-CA44-4.1-B) en partenariat avec les Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et Société et culture;

ATTENDU QUE le FRQNT assure la gestion du programme Engagement citoyen (DOC.2019-CA44-4.1-C) en partenariat avec les Fonds de recherche du Québec – Société et culture et Santé;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les ajustements présentés dans les documents ci-joint (ANNEXE DOC.2019-CA44-4.1-A-B-C-R184) à la programmation, aux règles et modalités des programmes de recherche intersectorielle de l'automne 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

44^e séance régulière tenue le 20 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA44-8.2-R185

relative à l'approbation du Rapport annuel de gestion 2018-2019 du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE l'article 58 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds doit remettre au Ministre, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un rapport de ses activités pour l'exercice financier précédent;

ATTENDU QUE la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., chapitre A-6.01) prévoit que les ministères ou organismes doivent préparer un rapport annuel de gestion (article 24) et que celui-ci remplace le rapport annuel d'activités (article 27);

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration adopte le rapport annuel qui constitue la reddition de comptes du Fonds, y compris les états financiers annuels;

ATTENDU QUE la convention de subvention 2018-2019 entre le ministre de l'Économie et de l'Innovation et le Fonds, dans le cadre de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation (SQRI) 2017-2022, prévoit l'approbation des renseignements pertinents aux indicateurs présentés en annexe de la convention;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Rapport annuel de gestion 2018-2019 du Fonds de recherche du Québec – Santé et la reddition de comptes 2018-2019 liée à la SQRI sous réserve de l'approbation des états financiers par le Vérificateur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Rarine Assal
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

44^e séance régulière tenue le 20 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA44-8.3-R186

relative à l'approbation du Guide des partenariats internationaux

ATTENDU QUE l'article 40 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie donne le mandat au FRQSC d'établir tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les institutions à caractère culturel, les ministères et les organismes publics et privés concernés;

ATTENDU la volonté du FRQS, inscrite dans le plan stratégique 2018-2022 d'accroître les collaborations de recherche internationales, notamment;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Guide des partenariats internationaux, tel que présenté dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2019-CA44-8.3-R186).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

44^e séance régulière tenue le 20 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA44-8.4-R187

relative à la nomination du vice-président du comité sur la conduite responsable en recherche

ATTENDU QUE la Politique des Fonds de recherche du Québec (FRQ) sur la conduite responsable en recherche prévoit :

- un comité permanent sur la conduite responsable en recherche (le CRR) et que ce comité soit formé essentiellement de membres indépendants des Fonds (article 9.1.1);
- que le comité doit compter au moins trois membres issus de la communauté scientifique qui collectivement représentent la clientèle de chacun des Fonds, sans toutefois occuper des responsabilités administratives ou scientifiques aux FRQ (idéalement des chercheurs actifs ou émérites qui ne sont pas dans des fonctions susceptibles de les placer en conflit d'intérêts) et un membre étudiant; (articles 9.1.2 (c) et 9.1.2 (d))
- que les membres du comité soient nommés par les trois conseils d'administration des FRQ (Nature et technologies, Santé et Société et culture) pour un mandat de trois ans renouvelable (article 9.1.2);

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration à l'effet de nommer M. Jacques Beauvais comme vice-président du comité sur la conduite responsable en recherche, et la recommandation des comités de gouvernance des FRQ;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de M. Jacques Beauvais comme vice-président du comité sur la conduite responsable en recherche, pour un mandat de trois ans renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine A. Lal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

44^e séance tenue le 20 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA44-8.5-R188

relative à la nomination d'un membre du comité intersectoriel étudiant au comité des programmes

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU l'adoption de la version révisée du *Règlement de régie interne* en avril 2018 (résolution 2018-CA38-6.2-R148) qui inclut un membre du comité intersectoriel étudiant dans la composition du comité des programmes;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver la nomination de M. Samuel Turcotte, membre étudiant du comité des programmes pour un mandat d'un an renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

44^e séance régulière tenue le 20 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA44-9.2-R189

relative à l'approbation des états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé,
pour l'exercice financier clos au 31 mars 2019

ATTENDU QUE l'article 60 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que les livres et comptes du Fonds sont vérifiés chaque année par le Vérificateur général, en outre, chaque fois que le décrète le gouvernement, et que le rapport du vérificateur doit accompagner le rapport annuel du Fonds;

ATTENDU QUE la vérification des livres et comptes a été effectuée par les auditeurs de la firme mandatée par le Vérificateur général, soit le cabinet d'experts-comptables MNP, et que le rapport d'audit a été transmis au Fonds pour suivi au comité d'audit du 14 juin 2019;

ATTENDU QUE l'excédent cumulé au 31 mars 2019 sera reporté au budget des bourses et subventions 2019-2020;

ATTENDU QUE le Vérificateur général est disposé à signer le rapport de l'auditeur indépendant sous réserve de l'approbation de ces états financiers par le conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver, tel que présenté, les états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé, pour l'exercice clos au 31 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

44^e séance régulière tenue le 20 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA44-10.2-R190

relative à l'approbation des ajustements aux Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation du ministre de l'Économie et de l'Innovation;

ATTENDU la volonté de revoir les Règles générales communes afin d'actualiser les règles s'appliquant à l'ensemble de la programmation offerte par les Fonds de recherche du Québec, incluant les aspects juridiques et éthiques, et d'harmoniser la terminologie en usage dans chacun des secteurs;

ATTENDU les recommandations favorables des comités des programmes et des comités de gouvernance des Fonds de recherche;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les ajustements aux Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec, qui remplace la version adoptée en juin 2018 (résolution 2018-CA39-8.3-R161).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

44^e séance régulière tenue le 20 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA44-10.3-R191

relative à l'approbation des ajustements à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2019 (pour un financement à compter de l'exercice 2020-2021)

ATTENDU QUE l'article 44 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds peut accorder, dans le cadre de son plan d'activités adopté par le gouvernement et aux conditions qu'il détermine, une aide financière au moyen de subventions et de bourses, et qu'il peut pareillement accorder une aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation du ministre de l'Économie et de l'Innovation;

ATTENDU les ajustements proposés à la programmation, aux règles et modalités des programmes de bourses et de subventions offerts par le Fonds en 2019-2020, pour un financement en 2020-2021;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les ajustements présentés dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2019-CA44-10.3-R191) à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2019 (pour un financement à compter de l'exercice 2020-2021).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

44^e séance régulière tenue le 20 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA44-11.2-R192
relative à l'approbation du rapport sur le postdoctorat

ATTENDU le mandat du comité intersectoriel étudiant de proposer au conseil d'administration des orientations et stratégies quant aux actions des trois Fonds sur les enjeux de la relève et de faire des recommandations visant, notamment, à accroître l'accessibilité de la relève au financement de la recherche, à favoriser l'excellence de la relève en recherche et à contribuer au rayonnement de la relève en recherche;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le rapport sur le postdoctorant présenté dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2019-CA44-11.2-R192).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

44^e séance régulière tenue le 20 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-CA44-14.2-R193

relative à l'approbation du plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche des Fonds de recherche du Québec

ATTENDU la création, le 7 juin 2012, d'un comité d'éthique et d'intégrité scientifique dont le mandat est notamment de proposer au conseil d'administration les principes qui guident l'orientation et le rôle du Fonds en matière d'éthique et d'intégrité scientifique (résolution CA8-03-12);

ATTENDU QUE l'élaboration d'un plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche fait partie des moyens d'action prévus dans le Plan d'action 2019-2020 du Fonds, adopté par le conseil d'administration le 12 avril 2019 (résolution 2019-CA42-6.3-R172) pour renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité en recherche (objectif 8);

ATTENDU QUE, en tant qu'acteurs clés dans le financement public de la recherche, les Fonds de recherche du Québec ont la responsabilité de développer des balises encadrant les activités de recherche qu'ils financent ainsi que des initiatives d'éducation et de sensibilisation;

ATTENDU les recommandations des comités d'éthique et d'intégrité scientifique des Fonds de recherche du Québec;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche des Fonds de recherche du Québec joint à la présente résolution (ANNEXE DOC.2019-CA44-14.2-R192).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal
Secrétaire du conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la quarante-cinquième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le mercredi 2 octobre 2019.

Séance
ORDINAIRE
2019-CA45

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION
Carole JABET
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON
Marie-Ève BLACKBURN
Chantal GUILLEMETTE
Gilles HUDON
Vincent MARTIN
Morag PARK
Hélène PAYETTE
Angela PEARSON
Éric RACINE
Patrice ROY
Nathalie TREMBLAY

MEMBRES EXCUSÉS

Diane CÔTÉ
Vincent DUMEZ

MEMBRE OBSERVATRICE

Manon BOILY, MSSS

SECRÉTAIRE DU CA

Karine ASSAL

PERSONNES CONVOQUÉES

Josée AUBIN
Sylvain CHARBONNEAU
David CÔTÉ
Mylène DESCHÈNES
Michelle DUBUC
Élisabeth GARIN
Benoît SÉVIGNY

1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la quarante-cinquième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

1.2 Présentation des nouveaux membres

M. Quirion félicite les nouveaux membres pour leur nomination et on procède à un rapide tour de table.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour (DOC.2019-CA45-2.0). art. 35 LAI

3.0 Procès-verbal de la séance du 20 juin 2019

3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 20 juin 2019.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la quarante-quatrième séance du conseil d'administration. art. 35 LAI

3.2 Suivi

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que plusieurs suivis ont été réalisés ou sont à l'ordre du jour. Un suivi est réalisé pour un autre point :

- [REDACTÉ]

art. 35 et 37 LAI

4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 20 juin dernier (DOC.2019-CA45-4.0). Il rappelle que le format de son rapport a été modifié à la suite de suggestions des membres des CA. Il met davantage en valeur les liens avec les élus, le gouvernement et les activités internationales.

M. Quirion souligne la nomination de Mme Carole Jabet à la direction scientifique du FRQS. L'équipe de direction est désormais complète. Trois femmes occupent ces fonctions, ce qui est une première dans l'histoire des FRQ. M. Quirion ajoute que Mme Jabet est également la première femme à diriger le FRQS.

M. Quirion fait le point sur plusieurs autres projets de loi et de politiques :

- **Projet de loi n°37.** [redacted] art. 35 et 37 LAI
[redacted]
[redacted]
- **Projet de loi n°14.** [redacted] art. 35 et 37 LAI
[redacted]
[redacted]
- **Actualisation de la politique internationale.** [redacted] art. 35 et 37 LAI
[redacted] M. Quirion mentionne également que Mme Sylvie Barcello est désormais sous-ministre aux Relations internationales et à la Francophonie.

M. Quirion souligne la participation des directrices scientifiques à sa rencontre statutaire avec M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, en août dernier. [redacted] art. 35 et 37 LAI

M. Quirion informe les membres que le projet de l'université du futur progresse, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES). [redacted] art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]

M. Quirion fait le point sur sa rencontre avec M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). [redacted] art. 20, 35 et 37 LAI

[redacted]
[redacted]

[redacted] art. 35 et 37 LAI

[redacted] art. 35 et 37 LAI

[redacted]
[redacted]
[redacted]

M. Quirion précise qu'une réunion de réflexion sur l'éducation, *Global Education Assessment*, a été organisée en collaboration avec l'UNESCO et le Conseil supérieur de l'éducation. Elle a réuni une trentaine de participants internationaux aux FRQ en septembre. La prochaine rencontre aura lieu à Paris en novembre et une dernière à Dehli en décembre pour finaliser des recommandations.

M. Quirion ajoute que les FRQ vont recevoir une délégation palestinienne la semaine prochaine. Il rappelle que ce programme de courts séjours s'inscrit dans les initiatives de diplomatie scientifique. Il a été mis en place lors de la mission du premier ministre Couillard en Israël et en Cisjordanie. M. Quirion souligne la qualité de la formation académique de la relève palestinienne.

5.0 Premières semaines et vision de la directrice scientifique

Mme Jabet souligne d'emblée l'accueil de l'équipe des FRQ. Elle remercie en particulier Mme Karine Assal, directrice de l'administration, M. Sylvain Charbonneau, directeur des programmes et des partenariats, et M. Quirion pour leur soutien dans les premières semaines.

Mme Jabet relate son parcours en recherche fondamentale, en valorisation et en gestion de la recherche. Ces différentes expériences l'ont préparée à occuper le poste actuel. Elle fait part de sa vision pour le FRQS : être leader dans le soutien et la coordination de la recherche du Québec. Elle partage ses valeurs d'ambition, de confiance et de solidité pour le FRQS.

Mme Jabet fait ensuite état des activités de ses premières semaines autour de quatre axes :

Liens avec la communauté. Mme Jabet a accepté les différentes invitations de responsables universitaires (vice-rectorat à la recherche) et de centres de recherche. Lors de ces rencontres, une personne a d'ailleurs remercié le FRQS pour son soutien par une bourse de carrière. Elle relance aussi les rencontres régulières du FRQS avec les directions des centres et des réseaux.

Relations gouvernementales et initiatives structurantes. Lors de sa rencontre avec le ministre Fitzgibbon, [redacted] art. 35 et 37 LAI

[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]

M. Quirion a formé et préside un groupe de réflexion sur l'intelligence artificielle en santé. [REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Mme Jabet est impliquée dans le dossier des zones d'innovations à la demande du scientifique en chef. Elle collabore étroitement avec Mme Caroline Pilon, directrice régionale de Montréal du MEI, pour appuyer le développement de projets de zones d'innovation, [REDACTED]

art. 22, 35, 37 et 48 LAI
MEIE

Rayonnement. Mme Jabet dresse les grandes lignes de sa participation à une rencontre de réflexion stratégique des IRSC. L [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Par ailleurs, Mme Jabet participera en novembre prochain à un atelier avec l'Institut de la génétique des IRSC, Génome Québec et le Genomics England au Royaume-Uni, sur l'exploitation des bases de données de génomique clinique.

Mobilisation et agilité de l'équipe. Mme Jabet a rencontré chaque membre de son équipe. Des rencontres régulières sont instaurées [REDACTED] Mme Jabet tient à établir des liens de collaboration avec les autres services des FRQ, notamment avec Mmes Michelle Dubuc, du service des communications et de la mobilisation des connaissances, et Josée Aubin du service de la planification et de la performance.

art. 35 et 37 LAI

art. 35 LAI

6.0 Discussion stratégique

M. Quirion rappelle qu'une période de discussion stratégique est prévue à chaque réunion du CA. Le sujet est déterminé à partir des propositions des membres, ou des grands dossiers en cours. Les autres points de l'ordre du jour correspondent essentiellement à des suivis de dossiers analysés dans les différents comités statutaires du CA. Lors de la dernière évaluation du fonctionnement du CA, les membres ont indiqué préférer tenir cette discussion en matinée plutôt qu'en après-midi.

6.1 Suivi de l'activité des trois CA

Pour la présente réunion, M. Quirion propose de poursuivre les discussions débutées lors de la journée des trois CA. Il invite les membres à faire part de leurs commentaires sur le résumé préparé par l'équipe du service de la planification et de la performance et à y ajouter des éléments au besoin.

art. 35 et 37 LAI

art. 35 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED]

M. Quirion indique que le journal *Le Devoir* a publié un article sur les programmes *Audace*, *Dialogue* et *Engagement*, ce qui donnera une visibilité aux FRQ.

Les trois articles seront transmis aux membres du CA.

6.2 Grands dossiers de l'année

M. Quirion mentionne plusieurs grands dossiers qui seront probablement abordés lors de l'année :

- Les indicateurs d'impact et le positionnement des FRQ
- Les différents projets de loi mentionnés au début de la rencontre
- La planification de la nouvelle SQRI
- L'université du futur
- L'intelligence artificielle et la santé
- La recherche clinique
- La prochaine planification stratégique du FRQS
- La mission à Ottawa

7.0 Gouvernance

7.1 Suivi de la réunion du 16 septembre 2019

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 16 septembre dernier (DOC.2019-CA45-7.1-A-B). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

Mme Karine Assal, directrice de l'administration et secrétaire des CA, rappelle qu'un sondage sur les besoins de formation avait été mené auprès des administrateurs et des administratrices. Le plan de formation pour l'année tient compte de ce sondage et du besoin d'offrir une formation pour les nouveaux membres. Mme Assal ajoute que plusieurs formations auront lieu en novembre.

Un courriel sera transmis aux membres afin de vérifier leurs disponibilités.

Mme Assal mentionne qu'à la suite de l'évaluation du fonctionnement du CA, il a été décidé de présenter au CA un résumé des réunions des comités en plus de l'ordre du jour initialement déposé. Un résumé, qui sera adopté par le comité à leur prochaine réunion, a ainsi été déposé pour les points Gouvernance et Audit.

7.2 Nomination des membres des comités statutaires du CA

Mme Assal présente la proposition de composition des comités appuyée sur le profil de compétence et d'expérience des membres. M. Quirion remercie les membres pour leur disponibilité à travailler sur ces comités. Il présente ensuite le mandat du comité intersectoriel étudiant (CIE) aux nouveaux membres.

Mme Assal répond aux demandes de précisions sur le choix des nouveaux membres de comités.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution 2019-CA45-7.2-R194 relative à la nomination des membres des comités statutaires du CA pour un mandat d'un an renouvelable.

art. 35 LAI

8.0 Audit

8.1 Suivi de la réunion du comité du 23 septembre 2019

La présidente du comité, Mme Nathalie Tremblay, fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2019-CA45-8.1-A-B). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

Mme Tremblay mentionne qu'une variation du budget dans les axes de programmes est causée par un reclassement d'enveloppe budgétaire qui n'occasionne pas de dépense supplémentaire.

8.2 Suivi du budget au 31 juillet 2019

M. David Côté, directeur du service des finances, présente le suivi du budget 2019-2020 au 31 juillet 2019 (DOC.2019-CA45-8.2) et explique les écarts par rapport à celui adopté au mois d'avril dernier.

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Des précisions sur des programmes du FRQS sont apportées à la satisfaction des membres.

9.0 Programmes

9.1 Nomination du codirecteur clinique intérimaire du Réseau québécois de recherche sur la douleur (RQRD)

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation de M. Gilles Lavigne à titre de codirecteur clinique intérimaire du Réseau québécois de recherche sur la douleur (RQRD) (rés-2019-CA45-9.1-R195).

art. 35 LAI

9.2 Nomination du directeur du Réseau en santé respiratoire du Québec (RSR)

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation de M. Philippe Jovet à titre de directeur du Réseau en santé respiratoire du Québec (RSR) (rés-2019-CA45-9.2-R196).

art. 35 LAI

Mme Assal précise que les CV des personnes en nomination sont disponibles au besoin sur demande.

10.0 Comité intersectoriel étudiant

10.1 Suivi de la réunion du 19 septembre 2019

M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon, président par intérim du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 19 septembre dernier (DOC.2019-CA45-10.1).

Il mentionne que le rapport sur la recherche au collégial a été validé cet été lors de deux ateliers réunissant 24 intervenants.

La version finale sera déposée au CA de décembre.

Le lancement du rapport sur la situation des postdoctorants et des postdoctorantes, approuvé au CA de juin dernier, est en préparation. Il se fera sous forme de webinaire avec une période de questions-réponses en direct. M. Bélisle-Pipon ajoute que le CIE participera au 5 à 7 des Journées de la Relève Acfas-FRQ les 24 et 25 octobre prochains. Le CIE a également été présent lors de la journée de rentrée de *Thésez-vous?* Un nouveau recrutement sera également lancé à l'automne afin d'atteindre 12 membres.

[REDACTED]

art. 35 LAI

Sur la scène canadienne, le comité sera très présent au congrès annuel du Centre d'études sur la politique scientifique canadienne, qui aura lieu à Ottawa en novembre. En plus d'organiser un panel sur la diplomatie scientifique, les membres du comité prévoient rencontrer plusieurs représentants du gouvernement fédéral. M. Quirion précise que le soutien des deux stagiaires dans les délégations du Québec à Londres et à Munich est prolongé d'une année. [REDACTED]

art. 53-54 LAI

Sur la scène internationale, le CIE a rencontré un fellow de l'*International Network for Government Science Advice* (INGSA), dont M. Quirion est un membre fondateur, et un membre de la *Global Young Academy*. Cette dernière organisation regroupe des membres ayant un diplôme de doctorat depuis moins de 10 ans. Le modèle du CIE soulève de l'intérêt.

[REDACTED]

art. 22 et 35 LAI

[REDACTED]

11.0 Rapport de la directrice de l'administration et secrétaire du conseil d'administration

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 20 juin dernier (DOC.2019-CA45-11.0).

Elle ajoute que les nouveaux membres seront invités à remplir une grille de compétence et d'expérience afin de pouvoir dresser un portrait de la diversité du CA.

Des précisions sur les activités des services de l'administration sont apportées à la satisfaction des membres.

12.0 Éthique et intégrité scientifique

12.1 Aspects d'éthique de la recherche dans les domaines du numérique, de l'IA et des données massives

Mme Deschênes fait le suivi des travaux du comité de travail trois Fonds, qui inclut des experts des domaines du numérique, de l'intelligence artificielle et des données massives (DOC.2019-CA45-12.1). Elle rappelle le contexte entourant la création de ce comité. Les travaux visent à aider la réflexion des comités d'éthique de la recherche en s'appuyant sur des cas types afin d'accompagner le développement de la recherche dans ces domaines. Une dernière réunion du comité s'avère nécessaire pour finaliser le rapport du comité. Une nouvelle version de l'Énoncé de Politique des trois Conseils a d'ailleurs été rendue publique récemment.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Le rapport final sera transmis aux membres du CA avant la réunion de décembre.

[REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

13.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 20 juin dernier (DOC.2019-CA45-13.0).

Il indique que la refonte du site Web sera le projet majeur de l'année 2020. Un seul site Web sera mis en place avec des informations communes et d'autres spécifiques à chaque Fonds. L'appel d'offres est en cours d'élaboration.

M. Sévigny présente le court argumentaire *Produit national du Québec : fragile*, qui avait été publié pour appuyer l'investissement dans les Fonds de recherche. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Le dernier petit déjeuner à l'Assemblée nationale avait comme thème les fausses nouvelles. Peu d'élus étaient cependant présents en raison de la rentrée parlementaire. Le prochain événement aura pour sujet le *blockchain*.

Un cahier spécial sur la diplomatie scientifique sera diffusé dans *Le Devoir* pour promouvoir le concept de diplomatie scientifique le 2 novembre prochain. Enfin, le programme *Audace* sera présenté aux élus lors d'une activité à l'Assemblée nationale en avril 2020, les membres du CA y seront conviés.

14.0 Rapport de l'observatrice

Mme Manon Boily, directrice générale adjointe de la coordination réseau au MSSS depuis avril 2019, [REDACTED]

art. 48 LAI
MSSS

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 35, 37 et 48 LAI
MSSS

Mme Deschênes souligne le lien étroit des FRQ avec le MSSS concernant l'éthique de la recherche. Le comité d'éthique et d'intégrité scientifique du FRQS inclut habituellement un membre du MSSS.

art. 48 LAI

15.0 Huis clos

Discussion à huis clos.

16.0 Affaires diverses : Aucune

17.0 Dépôt de document (s)

17.1 Rapport annuel de gestion

18.0 Prochaine séance : 12 décembre 2019 à Montréal

19.0 Levée de la séance : La séance est levée à 15 h.

Rémi Quir
2 octobre

Karine Assal, secrétaire

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

45^e séance tenue le 2 octobre 2019

RÉSOLUTION 2019-CA45-7.2-R194

relative à la nomination des membres des comités statutaires du CA

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration remplace les membres des comités statutaires qui ne sont plus en fonction comme membre du conseil d'administration ou qui ont donné leur démission comme membre d'un des comités statutaires du CA;

ATTENDU QUE le Conseil des ministres a procédé, le 28 août dernier, à la nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration pour un mandat renouvelable de trois ans;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver la nomination des personnes suivantes pour un mandat d'un an renouvelable :

- Chantal Guillemette, membre du comité d'audit;
- Vincent Dumez et Patrice Roy, membres du comité de gouvernance et des ressources humaines;
- Vincent Dumez, membre du comité des programmes;
- Chantal Guillemette, présidente du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique ainsi que Éric Racine, membre de ce même comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

45^e séance régulière tenue le 2 octobre 2019

RÉSOLUTION 2019-CA45-9.1-R195

relative à la nomination du codirecteur clinique intérimaire au Réseau québécois de recherche sur la douleur (RQRD)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du codirecteur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau québécois de recherche sur la douleur et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer M. Gilles Lavigne codirecteur clinique intérimaire au Réseau québécois de recherche sur la douleur;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de M. Gilles Lavigne codirecteur clinique intérimaire au Réseau québécois de recherche sur la douleur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

45^e séance régulière tenue le 2 octobre 2019

RÉSOLUTION 2019-CA45-9.2-R196

relative à la nomination du directeur du Réseau en santé respiratoire du Québec (RSR)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau en santé respiratoire du Québec et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer M. Philippe Jovet directeur du Réseau en santé respiratoire du Québec;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de M. Philippe Jovet à titre de directeur du Réseau en santé respiratoire du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Ass. (f)
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI